Le président de la République, suivi de quelques officiers de son état-major et de quelques dragons seulement, a parcouru pendant une heure le front des troupes et de la garde nationale. Il a été reçu partout avec le plus grand enthousiasme. La foule se pressait autour de lui, obstruait son passage et lui serrait les mains aux cris de *vive Napoléon! vive la République!*

On lit dans le *Moniteur* du 2 février :

« Les dépêches que l'on a reçues aujourd'hui des départements sont très rassurantes. Elles prouvent que le complot que le gouvernement a déjoué à Paris avait les ramifications les plus profondes; mais les préfets avaient été prévenus et ils avaient pris les mesures nécessaires dans l'intérêt de la paix publique.

« A Marseille, dans la nuit du 27 au 28, l'autorité a découvert une attaque à main armée qui en dévalisait tous les postes.

« A Lyon, la présence d'une garnison nombreuse a contenu les agitateurs, dont l'activité inquiète a cependant été signalée.

« A Mâcon et à Châlons-sur-Saône, les habitués des clubs se sont livrés à une démonstration tumultueuse. Des discours séditieux ont été prononcés, et les agitateurs ont insulté le commissaire de police.

« A Strasbourg, des mineurs, auxquels se sont joints des ouvriers en petit nombre, ont parcouru la ville en proférant des cris, sous prétexte de demander du travail. Cette troupe, composée de deux cents à deux cent cinquante personnes, s'est dispersée après l'allocution d'un adjoint qui a promis de distribuer des secours aux plus nécessiteux.

« A Limoges, l'attitude des ouvriers avait d'abord alarmé la ville. Mais l'excellente tenue de la garde nationale et la fermeté de la garnison ont rassuré les esprits.

« A Troyes, le préfet a saisi treize caisses de fusils qui étaient expédiées sur Châlons.

« Sur notre frontière du nord est, sur celle de l'est, on a constaté l'introduction clandestine de munitions de guerre.

« Sur toutes les routes, aux abords de la capitale, on a observé le passage de bandes nombreuses qui accouraient des départements au rendez-vous de l'émeute, pendant que des émissaires, partis de Paris, allaient organiser dans les départements l'agitation de la révolte. Le bruit d'une insurrection prochaine était partout hautement répandu. Les mauvais citoyens se dissimulaient plus leurs espérances. On aurait pu se croire encore à la veille des journées de juin. Voilà le mouvement que le ministère a conjuré par sa vigilance, et qu'il s'était mis en mesure de réprimer avec énergie. »

Après un assez long débat, dans sa séance du 29 janvier, la Chambre a décidé qu'elle voterait en bloc sur les conclusions du rapport de M. Grévy dont les conclusions tendaient au rejet de la proposition Rateau, ou plutôt sur les trois propositions qui ont été jointes malgré les différences essentielles qui les distinguent. 68 membres avaient demandé le scrutin par division; 41 membres ont demandé le scrutin secret. Ils ont dû l'emporter, aux termes du règlement. On a donc procédé au scrutin secret dont voici le résultat :

Nombre des votans, 821.

Pour les conclusions du rapport, c'est-à-dire pour le rejet pur et simple des trois propositions, 495 voix.

Contre les conclusions du rapport, 316 voix.

Ces conclusions ont ainsi été rejetées à une majorité de 11 voix.

C'est à la séance publique du 3 février que reviendra la seconde délibération sur la proposition de M. Rateau. On parle d'un amendement qui serait présenté par M. Dufaure, et qui fixerait le terme des travaux de l'Assemblée nationale.

La journée du 30 janvier, s'est passée dans le calme le plus complet : à l'appareil militaire du 29 dans toutes les rues de la capitale a succédé l'aspect des jours les plus tranquilles, et sauf l'entrée de quelques bataillons appelés, pour renforcer la garnison de Paris, en vue des craintes que l'on avait pu concevoir, il n'est pas resté trace visible de l'agitation de la veille.

M. d'Alton-Shée, ex-pair de France a été arrêté dans la matinée du 30, et divers papiers trouvés à son domicile ont été saisis.

La proposition de M. Billault a été rejetée dans la séance de la chambre du 31 janvier, à la majorité de 397 voix contre 390.

Dans sa séance du 1er février, la proposition de M. Lagrange tendant à décréter une amnistie générale et absolue en faveur de tous les individus, arrêtés depuis le 24 février, a été rejetée par la chambre à la majorité de 531 voix contre 167.

Le budget du ministère des affaires étrangères est diminué de 2 millions 32,503 fr., comparativement aux crédits votés pour l'année 1848. On sait que les réductions déjà faites dans le budget de 1848, voté par l'Assemblée, sur le traitement des agens politiques et consulaires, s'élèvent à 3 millions 643,800 fr. La suppression de vingt consulats a procuré une économie de 300,000 fr., mais le gouvernement a cru devoir proposer dans plusieurs postes supprimés, des sous-agences qui seraient établies à Bagdad, à Brême, à Civita-Vecchia, à Djedda, à Erzeroum, à Guyaquil, à Janina, à Ostende, à Porto, à Syra et à Tarsous. Ces postes seraient rétribués de 3 à 8,000 fr.

M. le maréchal Bugeaud a quitté Paris le 29 pour son quartier-général de l'armée des Alpes à Lyon.

AUTRICHE.

On mande de Vienne, que le corps d'armée du général comte Nugent, fort de 35,000 hommes, a reçu l'ordre de se mettre en marche pour l'Italie. On s'attend de jour en jour à voir éclater les hostilités.

DANEMARK.

L'armistice conclu avec l'Allemagne devant expirer le 1er avril prochain, le gouvernement danois prend toutes les mesures nécessaires pour l'éventualité de la reprise des hostilités.

SAXE.

Le ministère saxon tout entier a remis sa démission entre les mains du roi, le 26 janvier, en déclarant qu'en les difficultés qui l'entourent ne lui permettent pas d'agir efficacement dans l'intérêt du pays. Le roi a répondu qu'il aviserait.

TOSCANE.

Dans la séance du 22 de la Chambre des Députés, M. Montanelli, président du conseil des ministres, est monté à la tribune et a présenté au nom du grand-duc le projet de loi électorale pour la Constituante italienne sur la base du suffrage universel. La Chambre a voté l'urgence à l'unanimité, et on assure que la loi passera à une grande majorité.

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 14 février.

ODESSA. Bateau à vapeur russe le *Chersonèse*, capitaine Niconoff, avec marchandises diverses, groups et passagers.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Stamboul* cap. N. Demetriki avec marchandises diverses groups et passagers.

Du 15 février.

MARSEILLE. Bat. à vapeur du gouvernement français, *Tancrède*, cap. Hommey, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 16 février.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur angl. *Erin*, cap. T. L. Russell, avec marchandises diverses groups et passagers.

LIVERPOOL. Pyrosaphe angl. *Osmanly*, capitaine E. Marason, avec marchandises diverses, groups et passagers.

Du 17 février.

LIVERPOOL. Bateau à vapeur angl. de la Cie P. O. *Queen*, c. R. Williams, avec march. div. groups et passagers.

SALONIQUE. Bateau à vapeur autrich. *Conte Kolowrat*, cap. G. Poiret, avec marchand. diverses, groups et passagers.

DÉPARTS du 15 février.

SMYRNE. Bateau à vapeur autrich. l'*Europa*, cap. M. Florio, chargé de march. div. groups et passagers.

Du 17 février.

MARSEILLE. Bateau à vapeur franç. *Tancrède*, cap. Hommey, avec march. div. groups et passagers.

Du 18 février.

LIVERPOOL. Bateau à vapeur anglais, *Sir Robert Peel*, cap. W. Watts, chargé de march. groupes et passagers.

BATIMENS DE COMMERCE.

ARRIVÉES du 16 février.

LONDRES. Trois-mâts russe, *Iwan* cap. H. Dahlberg, charge de div. march. adressé à M. Tomiles.

BALGIK. Goél. russe *Aristidès*, cap. Mussuri, chargé de blé, adressé à M. Mussuri.

Du 17 février.

ODESSA. Br. grec, *Marigho*, cap. D. Vourgaris, charge de div. march. à ordre.

Du 18 février.

LIVERPOOL. Br. angl. *Confidence*, cap. W. Sisson, charge de div. march. adressé à M. Ralli.

NEW-CASTLE. Trois-mâts norvégien, cap. D. Bradbering, chargé de charbon de terre, à ordre

ISMAIL. Br. sarde, *S. Antonio*, cap. D. Barone, charge de blé, adressé à M. Pedemonte.

DÉPARTS du 14 février.

SMYRNE. Sch. holl. *Dedier Gebroders*, cap. J. Venster, en lest.

Du 15 février.

FOLLIERY. Goél. russe, *Marcella*, cap. S. Zacco, en lest.

Du 16 février.

ODESSA. Br. nap. *Bienbetta*, cap. G. Rodi, charge de div. march ; br. russe, *Commercio d'America*, cap. P. Villo, chargé de fruits secs.

DANUBE. Br. russe, *Semiramide*, cap. Balas, charge de sel.

GUEMLEK. Br. grec, *A Nicolaos*, cap. B. Yorghio, en lest.

Du 17 février.

SANTORIN. Br. grec, *Erinula*, cap. Limos, charge de douves.

FOGLIERY. Br. grec, *Ermis*, cap. P. Frangouli, en lest.

FLANELLES DOUBLES

POUR ROBES, MANTEAUX DE DAME ET D'ENFANT,

ET POUR ROBES DE CHAMBRE D'HOMME,

A 14 ET 16 PIASTRES LE PIC, GRANDE LARGEUR.

Par suite de la liquidation du Box Tox, ce Magasin situé à l'ancienne Chancellerie de Toscane, maison de Mme Bernard, vient de mettre en vente un bel assortiment de FLANELLES DOUBLES pour Robes, Manteaux de Dame et d'Enfant, ainsi que pour Robes de chambre d'homme, à 14 et 16 Piastres le Pic, largeur du drap.

Avviso.

È stato perduto in Costantinopoli un portafoglio contenente diverse lettere, accettazioni ed altre carte di solo valore pel proprietario; di più, cento cinquanta piastre in varia moneta ed un fazoletto.

La persona che lo porterà al suo proprietario Signor Victor PERNAUX, in Galata, (Serpos-Khan), avrà oltre l'abandono delle P. 150, una gratificazione.

A VENDRE

EN TOTALITÉ OU EN PARTIE.

1° Deux machines à vapeur presque neuves omnigènes au Pyrée (Grèce) et en conséquence d'un facile transport pour les ou ailleurs, ayant servi pour une rafinerie de sucre et pouvant s'adapter soit à une scierie mécanique, soit à des moulins à blé, soit à une rafinerie de sucre comme ci-devant.

2° Machines à vapeur à haute pression de la force de 12 chevaux chacune.

3 Générateurs en chaudières à ébullition en fer battu de trente mètres de long, 1 mètre de diamètre.

4 Retours d'eau pour alimenter les chaudières.

4 Bapes à pulvériser le betterave.

2 Tarières mécaniques pour laver la betterave.

2 Pompes hydrauliques de la force de 500 kilogrammes pouvant servir à presser les vaisseaux, les huiles, etc. etc.

8 Presses en fonte mises par les pompes.

2 Tables pneumatiques.

125 marmites pour préparer les os du noir animal.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau du Journal.

EXTRAIT

DE

SALSEPAREILLE COMPOSÉ

EN FORME DE PILULES

DE M. E. SMITH.

Cet extrait, composé de ce qu'on appelle en Angleterre bois doux, en France bois andorifique, renfermant l'essence de différentes plantes médicales de l'Europe, forme le remède le plus efficace et en même temps le moins dispendieux et le plus commode, surtout pour voyager, qui ait encore été administré par les plus célèbres médecins de l'Europe depuis plusieurs siècles. L'expérience, meilleur juge en pareille matière, en effet, suffisamment prouvé par un grand nombre d'exemples, que c'est le seul remède découvert jusqu'à présent, qui opère infailliblement une guérison complète et radicale de toutes les maladies qui proviennent d'un état d'impureté ou d'une altération dans la sécrétion des fluides du corps ordinaire à l'administration de la Quinine, mais au contraire il rend à l'estomac le ton qu'il avait perdu par l'intempérance.

Cette préparation de Salsepareille est la seule qui jouit d'une réputation distinguée parmi plusieurs facultés de médecine et universités savantes de l'Europe. Depuis vingt ans qu'elle a été inscrite dans la pharmacopée de Londres, son progrès en Europe a toujours été croissant. Le collége de Turin, l'Université de Gênes' 11, et R. gouvernement de la Lombardie, l'Université de Pavie, le Corpo medicale de Rome, en dernier lieu, le collége médical de Naples, ainsi que plusieurs autres, comme la Toscane, Parme et Lucques, font foi de sa supériorité par les autorisations et brevets spéciaux qu'ils ont accordés à son auteur.

Dépôt à Constantinople, chez M. Ant. Calleja, pharmacien à Péra. A Smyrne chez M. J. Comseno, Pharmacien Grecque.

IN A FEW MONTHS, WILL BE PUBLISHED, IN TWO VOLS.

MEDICAL MISSION TO THE JEWS.

IN THE YEARS 1846, 47, 48.

Embellished with a map, and numerous Engravings Illustrative of Scenery, men and manners in Constantinople.

The profits of this Work to be appropriated to the establishment of an Hospital in Constantinople, for the poor of all nations but more particularly for the Jews.

SUBSCRIPTIONS AND DONATIONS TO THE HOSPITAL WILL BE THANKFULLY RECIVED BY.

Messrs. William KERR, A. STAMPA, Charles BROWN, SWAN & RAMPACHER & Ed. SEAGER.

LE NAPOLEON

JOURNAL MENSUEL.

MM. ALEXANDRE-PIERRE et Cie, Rue des Noyers, 27, à Paris, administration du journal LE NAPOLÉON, informent leurs lecteurs que tout nouvel abonnement d'un an donne droit à tous les numéros parus, et en plus, sans augmentation, à tous les journaux, Feuilles volantes, Biographies, Chansons, Canards, Gravures et tous les Editions faites pendant le premier trimestre.

Les abonnemens doivent être envoyés franco en un bon sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	Paris.	Départements.	Étranger.
Un an	2 fr.	3 fr.	4 fr.
Six mois	1 fr.	3 fr.	3 fr.

ROB REGÉNÉRATEUR DU SANG,

POUR GUÉRIR RADICALEMENT

LES DARTRES, LES AFFECTIONS DE LA PEAU, ET LES MALADIES CHRONIQUES,

Provenant de la bile, des glaires ou de l'âcreté des humeurs, en détruisant leur principe;

PAR M. G. DE SAINT-GERVAIS,

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, Membre de plusieurs Sociétés savantes.

Le Rob régénérateur convient pour la guérison des dartres, gales anciennes, fleurs blanches, ulcères, écoulemens rebelles, syphilis dégénérées, gravelle, catharres de vessie, etc. Ce traitement rationnel, en harmonie avec les progrès de la médecine et de la pharmacie, ne doit pas être confondu avec certains palliatifs offerts à la crédulité du public par des gens étrangers aux sciences médicales, d'autant plus que l'auteur modifie sa méthode suivant l'âge, le sexe et le tempérament de chaque consultant.

Toutes les maladies qui affligent l'espèce humaine, les affections de la peau sont les plus communes et les plus dangereuses, et cependant il n'en est pas que l'on traite avec plus de légèreté et d'insouciance.

Les dartres abandonnées à la nature ne guérissent jamais; elles changent de forme, de siége, mais le virus reste intérieurement (il altère et gangrène le sang qui, comme chaîr liquide, est le principe et l'âme de la vie physique) et quoique les dartres ne tuent pas leurs victimes, elles les dessèchent, les rendent et les rendent à charge à eux-mêmes et aux autres.

L'action du Rob est tellement puissante pour régénérer le sang, que quatre ou six bouteilles sont suffisantes pour guérir radicalement des maladies du plus mauvais caractère. Cependant, je ne conseille jamais de suspendre brusquement l'usage du Rob; et après même le grand traitement, il est prudent de continuer deux ou trois cuillerées pendant un ou deux mois, en continuant un régime assez sévère du côté des alimens, et de ne nourrir principalement de bœuf bouilli, de volaille, de veau, de mouton bouilli ou rôti (les poissons sont irritans); on peut manger des vegetaux cuits, tels que la chicorée cuite, les épinards, les salades, les mets frais à la coque, et continuer de temps en temps.

Le Rob régénérateur est un des médicaments les plus précieux de la pharmacie moderne; composé avec le suc extrait de plantes ayant diverses vertus, on est parvenu à faire un sirop fort agréable au goût.

Dépôt à Constantinople, chez M. Edouard OTTONI, pharmacien à Péra.

CANCELLERIA DELLA REGIA LEGAZIONE DI TOSCANA IN COSTANTINOPOLI.

La Cancelleria di questa R. legazione di Toscana dichiara e pubblica notoria ch', con decreto della legazione stessa in data di jeri, il nominato Giuseppe Mendolia, commerciante Toscano, è stato dichiarato in istato di fallimento, la di cui apertura venne provvisoriamente fissata al 22 gennajo p. p., ordinando in pari tempo l'opposizione de' sigilli su tutte le sostanze, libri e carte del fallito, e l'arresto della di lui persona, e nominando il signor Pietro Parrini a commissario, ed il signor Angelo Attias ad agente del fallimento di che si tratta.

Costantinopoli, 6 febbrajo 1849.

Il f. f. di Cancelliere,
Baron T. de TESTA.

Avis.

VENTE AUX ENCHÈRES

D'une forte partie de Soie de Brousse de diverses qualités, jeudi prochain, le 22 courant, à midi, à Zumbul-Khan, dans l'*Oda* de M. Miguirdich-Djezaerli.

CÉLÈBRE PARTOUT LE MONDE.

ONGUENT DE HOLOWAY.

GUÉRISON D'ULCÈRES FISTULEUX ET D'UNE PLEURÉSIE.

Extrait d'une lettre de M. Robert Calvert, Chimiste, à Stokeley, datée du 3 Septembre 1847.

Au professeur HOLLOWAY,

MONSIEUR, — M. Thompson, maître de l'école nationale de cette ville, désire que je vous fasse connaître les particularités de son fils, lequel, après avoir été malade pour trois ans et demi, a reçu le plus grand soulagement par l'usage de vos Pilules et de votre Onguent. Il est d'une constitution scrofuleuse. Par suite d'une pleurésie, son estomac devint chargé d'une masse de matières qui finirent par se frayer un passage à travers les parois de l'estomac, et déterminèrent trois ulcères fistuleux qui degageaient de grandes quantités de pus il fut induit à faire l'essaie de vos Pilules et de votre Onguent; il était alors, selon toute apparence, près de la mort. Son estomac rejetait tout ce qu'on lui faisait prendre. Vos Pilules et votre Onguent ont eu l'effet de guerir complétement la toux et les affections d'estomac. Ses forces et sa chair sont retablis; il a bon appetit et sa digestion se fait bien. Il y a toute probabilité qu'un usage encore un peu continué de vos medicamens completeront sa guérison.

(Signé) ROBERT CALVERT.

Les Pilules devraient être employées conjointement avec l'Onguent dans la plupart des cas ci-dessous :

Mal des Jambes,	Hémorrhoïdes,
Mal des Seins,	Rhoumatisme,
Brûlures au feu ou à l'eau,	Rétrécisses,
Gerçures,	Mal aux Mamelonnes,
Cors aux pieds (mous),	Mal de Gorge,
Cancres,	Maladie de la Peau,
Favules,	Scorbut,
Jointures contractées,	Humeurs à la Tête,
Goutte,	Tumeurs,
Enflures Glandulenses,	Ulcères.
Lumbago,	

Se vend-nt par le Proprietaire, 244, Strand (près Temple Bar), à Londres; et par tous les vendeurs respectables de Médecines, Patentées partout le monde civilisé, en Pots et Boîtes de 33½ chaque. Il y a beaucoup à savoir en prenant celles des plus grandes dimensions.

N. B. Des directions enseignant la manière de s'en servir, sont attachées à chaque pot ou boîte.

Les Pilules et l'Onguent se trouvent chez **M. A. STAMPA**, Galata, Coustantinople. Edouard OTTONI, Pharmacien à Péra.

Avviso.

Vendita di quadri dipinti a olio di diverse grandezze e di diversi buoni autori antichi e moderni, come di un gran lustro per una sala. Il tutto può vedersi dalle ore 12 meno mezzo giorno all'*Hôtel d'Angleterre* ove si conosceranno i prezzi, e si potranno trattare gli acquisti.

En Vente :

LA PRÉSERVATION PERSONNELLE

TRAITÉ DES INFIRMITÉS SECRÈTES DE LA JEUNESSE ET DE L'AGE MÛR,

avec 40 gravures coloriées,

Edition en langue française, sous enveloppe cachetée.

PRIX : 5 FRANCS.

A Péra, chez M. Ant. CALLEJA, pharmacien, et chez M. J. J. WICK, libraire.

LA PRÉSERVATION PERSONNELLE, Traité médical de la physiologie du mariage, des infirmités et maladies secrètes de la jeunesse et de l'âge mûr, qui se contrarient communément de bonne heure dans la vie et qui énervent les forces physiques et mentales, diminuent, affaiblissent la faculté de sentir et épuisent les forces vitales de la virilité, avec des observations pratiques pour le traitement des affections nerveuses et de l'indigestion, soit qu'elles proviennent des causes susdites, d'une trop grande assiduité à l'étude ou de l'influence des climats tropicaux; de la faiblesse locale ou de constitution, resserrement et de toutes autres maladies contractées par imprudence. Avec 36 gravures coloriées, de l'anatomie, de la physiologie et des maladies des organes de la génération, exposant leur constitution, usage et fonctions; et les torts qu'y causent les habitudes solitaires, les excès et la contagion;

Par SAMUEL LA'MERT, M. D.,

Membre du Collége Royal de Médecine, Londres, *Docteur en médecine, membre honoraire de l'Université d'Edimbourg, licencié de la Commission des pharmaciens de Londres, membre honoraire de la Société médicale des Médecins de Londres, etc., etc.*

Le mariage, afin d'être véritablement la source d'un mutuel bonheur, demande l'accomplissement de plusieurs conditions. Si l'on pouvait soulever le voile qui couvre l'origine des souffrances conjugales et en connaître la vraie cause, dans chaque circonstance, combien de fois on pourrait l'attribuer aux incapacités physiques et par suite aux attentes trompées.

Les excès sont toujours pernicieux. Les dons de la nature dont on jouit avec avantage dans la virilité, deviennent, par les abus, une source de malheurs et la ruine en plus ou en moins des forces vitales et de la constitution.

Les excès particuliers, dont traite cet ouvrage, consent plus de maux à l'espèce humaine que tous aux ravages déréglements dont elle puisse être affligée.

L'ouvrage contient une explication soignée et complète de l'anatomie et physiologie des organes de la reproduction dans leur avantage dans la virilité et la maladie. Mais ce ne sont pas les seuls objets que traite l'ouvrage; les moyens de se préserver, aussi bien que la nature de danger, y sont clairement exposés. L'ouvrage mérite donc le plus grande attention et étude, quel que soit objet est plus important que la conservation de la santé et des capacités physiques que tout homme devrait posséder.

Dire que plus de 30,000 exemplaires des éditions originales anglaises ont été vendus dans un court délai, c'est faire le plus bel éloge du docteur S. La'Mert, dont la réputation, si justement méritée comme spécial dans le traitement des infirmités secrètes est aussi grande que son immortelle clientèle.

IMPRIMERIE DU JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT.